

Précarisation de l'emploi : impact psychologique et social

Autor(en): **Lalive d'Epinay, Christian**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue économique et sociale : bulletin de la Société d'Etudes Economiques et Sociales**

Band (Jahr): **56 (1998)**

Heft 2: **Sans travail à 55 ans : et après?**

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-140730>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

PRÉCARISATION DE L'EMPLOI : IMPACT PSYCHOLOGIQUE ET SOCIAL

Christian LALIVE D'EPINAY
*Directeur du Centre interfacultaire de gérontologie,
Genève*

Du sens des mots

Lorsqu'on me propose un titre, je commence par ouvrir le dictionnaire pour m'assurer du sens des mots :

Précaire : est précaire ce dont l'avenir, la durée et la solidité ne sont pas assurés. Qui peut à chaque instant être remis en question. Voilà à peu près ce que je comprenais du mot ; mais la suite m'a appris une ou deux choses. En droit, est précaire ce qui ne s'exerce que grâce à une tolérance révocable. L'emploi, une tolérance ? Voilà qui laisse songeur. Etymologiquement, le terme vient de *precarius*, de *precari*, ce qui s'obtient par la prière. Ce détour étymologique contient une vision apocalyptique. Est-ce que le travail va devenir quelque chose qui s'exerce grâce à une tolérance, toujours révocable, que l'on obtient si l'on sait bien prier les instances divines de notre société ?

Précarité de l'emploi, cette notion a deux sens possibles. D'abord, elle qualifie le cadre actuel du travail rétribué avec l'idée de la perte de la stabilité de l'emploi. C'est la fin de l'emploi à vie, la fin de ce que l'on a appelé le statut de fonctionnaire. C'est donc la fin d'une forme de privilège, pour ne pas dire d'une sinécure.

Ne comptez pas sur moi pour m'indigner devant ce processus, quand bien même, comme professeur, mon statut est assimilé à celui de fonctionnaire. Je n'ai jamais défendu cette sécurité à vie d'un emploi précis ; plus encore, mettre fin à

cette forme de privilège et de sinécure peut très bien contribuer à redonner à la vie sa vraie dimension. Je ne sais plus qui a défini la vie comme une maladie mortelle sexuellement transmissible. Pour moi, l'idée de risque, de mobilité, de changement, de nomadisme dans la vie professionnelle, comme dans la vie tout court, me paraît saine. Sans le choix, la décision, le risque, il n'y a ni responsabilité, ni liberté fondamentale, mais qu'ennui. Mais à cela, une condition est nécessaire : c'est que ce nomadisme, ce changement, ce risque doivent se situer dans un contexte où l'emploi existe, où la possibilité de retrouver un emploi est bien réelle. C'est-à-dire dans un contexte de société dans lequel l'emploi constitue un marché présentant un certain équilibre entre l'offre et la demande.

Cette réflexion m'amène à la deuxième acception du terme précarité de l'emploi qui renverrait non plus à l'idée que je puisse perdre mon emploi actuel pour en trouver un autre, mais que je puisse perdre la possibilité même de travailler, que je sois donc dans une situation de non-retour. C'est la situation de beaucoup d'êtres humains dans notre monde actuel et au sein des sociétés industrielles. Nous avons voulu croire que cela ne nous arriverait jamais et voici que ces situations se multiplient depuis 1990. Une secrétaire qui se retrouve au chômage à 40 ans a fort peu de chance de retrouver un emploi. Dans les pays voisins, le chômeur de 40-50 ans, sans espoir de retour à l'emploi, est une figure réelle.

Dans un tel contexte où retrouver un emploi n'est plus possible que grâce à une « tolérance révocable », le chômage est alors une forme d'assassinat, un assassinat économique, un assassinat social, un assassinat culturel. Pourquoi ? Simplement parce que nos sociétés - les sociétés appelées industrielles - résultent d'un processus historique, œuvre de plusieurs générations qui les a structurées autour du couple activité économique et travail. La vie individuelle comme la vie sociale et collective s'articulent autour de ce filament structurant qu'est le travail rémunéré et qui reste, jusqu'à ce jour, l'un des éléments les plus importants du lien social. Or, aujourd'hui, avec la crise de l'emploi, c'est la gangrène qui ronge ce lien social fondamental.

J'aimerais illustrer le caractère nucléaire, central de la notion du travail en partant de l'organisation de la vie humaine puis en rappelant les diverses fonctions que remplit le travail dans notre vie et dans notre société.

Travail et organisation du parcours de vie

La grande tripartition de la vie humaine aujourd'hui n'est-elle pas organisée selon les exigences de la vie économique ? (a) le jeune ou le travailleur en formation, (b) l'adulte, « actif » par excellence, et (c) le retraité, dont le « droit au repos » (pour reprendre le langage des années quarante) découle de la vie de labeur, de sa contribution à l'œuvre collective.

Qu'apprend-on en tout premier à l'école, avant même d'apprendre à écrire ou à calculer ? On apprend le temps, le temps de la montre, l'organisation du temps qui est le temps de l'activité économique, en vue d'arriver plus tard à l'heure à son travail. Le temps chronométrique. On apprend à respecter le temps, donc à structurer son temps et avec cela, peu à peu, l'ensemble des compétences qui feront de chacun un adulte. Et qu'est-ce qu'un adulte ? C'est quelqu'un qui intègre la population active, comme le dit le recensement, qui entre dans la vie active. Qu'est-ce que la vie active, sinon exercer un emploi ? De ce point de vue, un jeune chômeur est-il un adulte ? Quel enjeu autour de cette transition entre la période de formation centrée sur l'activité économique et l'intégration dans la vie économique ? Ce qui s'y joue, c'est la capacité d'accéder à l'état adulte.

Dans les années 40-50, les dirigeants de cette génération aujourd'hui tant décriée ont eu la sagesse de mettre sur pied une sorte de pacte des générations. Vers la fin de la guerre (1947), avec l'appui massif du peuple, ils ont instauré la retraite pour libérer, au nom de la solidarité, le travailleur âgé du spectre d'une déchéance qui le menaçait et qu'ont vécu tant de nos grands-parents et arrière-grands-parents auparavant; eux qui étaient contraints de travailler jusqu'à la fin de leurs jours.

Cette crise de l'emploi met en cause ce modèle du parcours de vie. Aucun autre modèle n'est proposé, mais celui-là se transforme, pour les générations nouvelles, en une sorte de parcours du combattant dès lors qu'il ne suffit pas de vouloir travailler pour trouver un emploi. Le jeune peine à devenir adulte, et le travailleur se découvre vieux très jeune sur le marché de l'emploi. Alors que, sur le plan physiologique, le vieillissement se ralentit (les nouvelles cohortes de sexagénaires sont en bien meilleure santé que celles d'il y a vingt ans), dans le monde économique, on vieillit prématurément. D'un côté, le marché du travail précipite

dans la vieillesse et de l'autre, la vie, la transformation des conditions de vie, rajeunit.

Dès lors, la fameuse dérégulation, dont on parle tant, implique la dérégulation du parcours de vie. On enseigne un modèle de vie à accomplir, mais on détruit les conditions qui permettent de l'accomplir. En bref, les règles du jeu de la vie nous sont enseignées, mais voici que les instances qui les édictent se sont mises à tricher. Le drame n'est pas seulement qu'il devienne de plus en plus difficile de réaliser ce modèle dans sa vie personnelle, mais plus encore qu'il reste le seul modèle de vie légitime que la société propose. Il n'y a pas aujourd'hui de modèle alternatif.

Les fonctions du travail

Pour comprendre aussi l'enjeu qu'il y a autour du chômage, il faut considérer les différentes fonctions que le travail remplit dans cette société industrielle qui s'est développée au cours des trois derniers siècles. Le schéma suivant les récapitule.

Le travail et ses fonctions économique, sociale et culturelle

Fonctions économiques :

- Production de la richesse
- Distribution de la richesse

Fonctions sociales :

- Statut social : insertion de l'individu dans la société
- Marqueur du temps : structuration des cycles temporels et du cycle de vie des individus
- Citoyenneté sociale : organisation de l'échange entre les individus et la société

Fonction psychosociale :

- Donneur de l'identité

Fonction culturelle :

- Donneur de sens : grand récit sur le sens de la société et de la vie : le « mythe » du travail et de la société « prométhéenne »

Fonctions économiques

Que le travail soit, selon la théorie économique classique, l'un des deux grands facteurs de production de la richesse est bien connu. Il exerce aussi une autre fonction économique essentielle, à savoir la redistribution de cette richesse. Il faut travailler pour recevoir son dû : le salaire est conçu comme la juste rétribution de la contribution de chacun à l'entreprise collective d'amélioration de la société. Depuis le début du siècle, et surtout depuis le milieu de ce siècle, la sécurité sociale est venue compléter cette distribution de la richesse ou plutôt remédier à ses dysfonctionnements, à veiller à ce qu'une fraction de cette richesse atteigne également les faibles, les démunis, les marginaux. Ce processus a conduit à définir une série de situations dans lesquelles il était légitime de ne pas travailler, à savoir : la maladie, l'infirmité, le service militaire aussi, comme service à la patrie, et finalement le chômage.

La sécurité sociale doit compléter la redistribution opérée par le travail, sur les marges que ce dernier mot néglige. Mais lorsqu'une part sans cesse croissante des individus se trouve rejetée dans la marge, lorsque, peu à peu, la marge envahit le centre, comment le système d'assurances sociales peut-il leur venir en aide et assurer la redistribution et la solidarité ? On voit bien à quel point l'Etat social s'efforce d'atténuer les conséquences de cette mondialisation que d'ailleurs on ne définit jamais, et des restructurations que l'on légitime au nom de la mondialisation ! Arrive un moment où l'Etat ne dispose plus des moyens pour faire face aux besoins. Alors, comment l'Etat social - que l'on veut aujourd'hui démanteler, tout en en profitant largement - peut-il tenir son rôle ?

Aujourd'hui, ce qui est en cause n'est pas tant la production de la richesse - les sociétés industrielles sont immensément riches, et la Suisse est à leur tête - que le mécanisme de la redistribution de la richesse.

Fonctions sociales

Le chômage et la déstructuration du temps : les chômeurs le soulignent dans leurs témoignages, l'absence de travail conduit à la désorganisation du temps. Pourquoi se lever ? Que faire de sa journée ? Comment s'organiser ? Pourquoi ? Nous n'avons guère reçu d'enseignement sur l'invention du temps. Nous avons appris à le gérer, mais pas à en décider de nous-mêmes. Ecole et travail se sont toujours chargés de notre agenda !

Insertion de l'individu dans la société : l'essentiel du statut social est lié au statut socioprofessionnel. Rappelons deux définitions : le statut est ce que je peux attendre des autres; le rôle est ce que les autres peuvent attendre de moi dans mon comportement. Quel est, dans ce cadre-là, le statut du chômeur ? Statut et rôle se jouent dans le regard de l'autre, comme en témoignent les chômeurs. L'autre jour un couple français, enfants de bonne famille et avec de bons métiers, s'étant trouvés tous deux au chômage à la quarantaine racontaient à des amis qu'ils étaient allés au Restaurant du Cœur. Ces amis ont paru fort surpris : «Vous n'en êtes quand même pas arrivés là ? ». Il existe toute une réalité et tout un imaginaire du regard de l'autre et de l'entrée dans un statut négatif lié à la condition de chômeur.

Organisation de l'échange : on parle beaucoup de la citoyenneté politique ; mais finalement, la véritable citoyenneté réside dans la participation globale à la société, à l'entreprise collective. Or cette entreprise tourne une fois de plus autour du travail. Dès le moment où je ne suis pas associé à cette activité là, je ne relève plus de la population « active », selon le langage économique, je suis un non-actif et par définition un marginal. Je n'ai plus de statut positif, plus de citoyenneté sociale.

Fonction psychosociale

Comment se forger une identité positive, une identité d'adulte quand on n'arrive pas à entrer dans le monde du travail ? Comment préserver cette identité quand on est exclu trop tôt ? Ce qui me frappe quand j'écoute des personnes âgées raconter leur vie, c'est que pour elles leur travail a signifié leur participation à un petit bout d'histoire. Combien de fois dans les récits que nous avons réunis, ai-je entendu dire qu'eux se trouvaient à Mattmark, lorsque le glacier a dévalé et qu'ils en ont réchappé ; qu'eux ont construit la Grande Dixence, cette cathédrale des temps modernes. Cette implication dans un travail qui faisait sens était dite par des gens modestes. Certains ont voulu me montrer des bâtiments en ville qu'ils avaient construits; des horlogers à la retraite reconstituent des pièces d'horlogerie pour leurs petits-enfants, afin de leur communiquer un signe visible de ce que fut leur travail.

On n'inscrit plus sur les tombes « le travail fut sa vie », mais il faut bien admettre que le travail a réellement donné du sens à la vie dans la société indus-

truelle, que certains ont appelé société prométhéenne ! Symbole grandiose, Prométhée, le titan arrache le feu aux dieux pour le donner aux hommes; ce symbole de l'œuvre civilisatrice est inséparable pour nous de la notion de travail. Être retranché du travail revient à se couper de la civilisation, du moins de ce que j'ai appris de la civilisation : d'autres sociétés s'organisent différemment, mais nous, nous nous réclamons de celle-ci.

Fonction culturelle : par-delà le mythe du travail

Face à ce grand récit mythique de l'œuvre de civilisation par le travail de chacun, quel projet collectif propose aujourd'hui notre société au travailleur de cinquante ans qui doit abandonner son emploi ? Au jeune de vingt ans qui cherche un emploi ? A l'adolescent qui s'interroge sur les études ?

La mondialisation est un processus rampant, qui se produit apparemment à notre insu. Quel projet collectif, quelle nouvelle frontière propose-t-on aux jeunes générations ?

Du statut du chômeur

Notre société voit en lui un malade, tout en le soupçonnant d'un vice, la peste. En réalité, sa condition est bien pire que celle du malade qui peut traiter avec son médecin. Quoi qu'on en pense, le rôle premier du médecin n'est pas de signer un certificat d'arrêt de travail, mais bien d'essayer de soigner le malade. Afin de seconder la cure, il signera un arrêt de travail pour une période plus ou moins longue. Le chômeur, lui, a affaire à un fonctionnaire qui n'a aucun pouvoir sur son mal. Il peut faire état d'informations qu'il ne comprend pas forcément, dont il ne voit pas les enjeux (sur les emplois disponibles, les formations complémentaires, etc.) Il peut surtout diffuser des instructions, des ordres, des commandements. Le fonctionnaire n'est guère valorisé dans son traitement du chômage et du chômeur puisqu'il ne peut pas soigner. Il n'est pas médecin, mais gestionnaire. S'il prend trop à cœur les cas individuels, il risque vite de se faire accuser de ne pas bien appliquer le règlement. Cette confrontation entre le chômeur et celui qui va gérer son dossier se situe dans un environnement tout à fait différent de la rencontre entre le médecin et son patient. Le climat est d'autant plus difficile que

toute personne au bénéfice de l'aide sociale passe pour un tricheur en puissance.

Alors que le malade aborde le médecin dans l'espoir d'être soigné, le chômeur s'adresse aux pouvoirs publics dans la double honte de sa condition de chômeur et de tricheur potentiel. Son identité négative ne peut que se renforcer. En Suisse, comme ailleurs, le chômeur a des droits contrairement à d'autres pays, comme la Belgique par exemple, mais il vit la menace d'en connaître la fin. Donc il sait que, s'il ne parvient pas à réintégrer le monde du travail dans un délai donné, il deviendra un chômeur « en fin de droits » et, à partir de là, entrera dans la marginalité radicale.

Un haut fonctionnaire fédéral a estimé récemment qu'un nombre considérable de chômeurs trichent avec leur caisse d'assurance. Je lui laisse la responsabilité de son propos, mais j'aimerais souligner un paradoxe psychosocial. Du point de vue subjectif, de son identité personnelle, de son image de soi, mieux vaut être un tricheur qu'un gentil chômeur. Celui qui triche avec le chômage se reconstruit une identité personnelle positive. Il entreprend une démarche volontaire. Il existe. Il négocie en infléchissant les règles. Il essaie de jouer un bon coup à cette société qui ne veut plus de ses services. Au contraire, le chômeur honnête intériorise l'idée qu'il est soit victime, soit fautif, soit tous les deux. Il se fait une image négative de lui-même et se détruit à petit feu. C'est un paradoxe auquel il serait bon de réfléchir dans la manière de traiter le chômage, et surtout le chômeur.

Conclusion

En conclusion, une société qui fait du travail le fondement de la vie humaine, de la vie sociale et de l'échange et qui, en même temps, n'autorise à travailler que selon une tolérance révocable, me paraît bien plus malade que les chômeurs qu'elle secrète. On peut sans doute traiter le chômeur comme l'on traitait, sous l'ancien régime, le pauvre. Il se trouvera toujours quelque Bossuet moderne pour dire du chômeur ce qu'il disait du pauvre : « qu'il est voulu par Dieu, en ce qu'il permet à ceux qui travaillent de faire le bien et d'assurer leur salut ! »

Il me paraît personnellement bien essentiel d'ouvrir les yeux et de voir que si la solidarité avec le chômeur est un acte d'humanité incontournable (et qu'il faut mettre sur pied des mécanismes qui expriment concrètement cette solidarité),

le véritable enjeu est ailleurs. Il réside dans l'invention de la société de demain, dans l'invention d'un nouveau pacte, d'un nouveau lien de société, qui puisse compléter fortement un travail devenu partiellement obsolète, assurer une dynamique économique en même temps qu'une redistribution équitable de la richesse.

Note : ce texte est la transcription révisée par l'auteur de l'enregistrement de l'exposé oral.